



	Limite de zone
	Espace Boisé Classé au titre de l'article L.130-1 du Code de l'Urbanisme
	Emplacement réservé
	secteur de milieu humide
	Secteur de risque d'inondation
	Secteur de protection écologique
	Secteur de protection du patrimoine
	bâtiment agricole d'intérêt architectural ou patrimonial

Liste des emplacements réservés

- 1- Espace paysager -Commune
- 2- Elargissement de voirie- Commune
- 4- Réservoir défense incendie - Commune
- 5- Réservoir défense incendie - Commune
- 6- Stationnement - Commune
- 7- Gestion des eaux pluviales - Commune



PLAN LOCAL D'URBANISME
Document Graphique - Echelle 1/2000

Approbation

